

Carriérois

Journal d'information municipale - Saint-Marc-des-Carières

NO. 161 | AOÛT 2024

RANDONNÉE À VÉLO

Pédalez pur prendre part à la fête
Albanoise de Saint-Alban!
Animation, jeux gonflables &
restauration sur place (\$)
Activité gratuite

7 | SEPT | 2024



DÉPART : ARÉNA DE ST-MARC À 10H00
POUR INFORMATION: 418-268-3862



Saint-Marc-
des-Carières

SOMMAIRE

Pour nous rejoindre : 2
Prochaine tombée : 2
Le mot du Maire : 3
Résumé de la séance du conseil : 4-5
Information municipale : 6-7
Vie communautaire: 8-9
Service des loisirs et de la culture : 10-11-12-13-14-15-16



Saint-Marc-
des-Carières



Saint-Marc- des-Carières

De service, de nature

**965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0**

418-268-3862

Télécopieur : 418-268-8776

Site internet : www.villestmarc.com

Facebook administration: Ville SaintMarcdescarrieres

Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarrieres

Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarrieres

Horaires du bureau municipal :

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le vendredi de 9h00 à 12h00

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

[https://st-marc-des-carrieres.qc.ca/fr/ma-ville/
administration/commentaires-et-suggestions](https://st-marc-des-carrieres.qc.ca/fr/ma-ville/administration/commentaires-et-suggestions)

POUR NOUS JOINDRE

Marc-Eddy Jonathas

Directeur général / Greffier
/Très.
dg@villestmarc.com

Mathieu Bergeron

Coordonnateur culturel et vie
communautaire
infoculture@villestmarc.com

Marlène Gobeil

Comptabilité / Greffe
info@villestmarc.com

Stéphane Laroche

Directeur des travaux publics
voirie@villestmarc.com

Manon Paquet

Service à la clientèle / Taxes
taxation@villestmarc.com

Fanny Fortier-Fradette

Inspecteur en urbanisme
urbadev@villestmarc.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture /
Communications
info Loisirs@villestmarc.com

Richard Thibault

Directeur service d'incendie
incendie@villestmarc.com

Etienne Bouillon-Begin

Coordonnateur aux sports
loisirs@villestmarc.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARYON LECLERC, MAIRE

Claire Dussault

Conseillère au siège #1

Claude Groleau

Conseiller au siège #2

Carol Denis

Conseiller au siège #3

Élodie Brochu

Conseillère au siège #4

Mario Tessier

Conseiller au siège #5

Mario Paquet

Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862
ou à info@villestmarc.com

RÉUNION DU CONSEIL: Le **2^e mardi** du mois à
20h00 au **centre communautaire et culturel**

PERMIS

DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION

Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la Ville
ou encore en remplissant un formulaire de demande de
permis que vous trouverez sur le site internet de la Ville
sous l'onglet citoyens/service d'urbanisme.

Horaires: Lundi au vendredi
418-268-3862 poste 21

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASÉ 418-268-3561 poste 3148

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Location de salles : Remplir le formulaire sur le site
Internet www.villestmarc.com/

URGENCE

TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous
pouvez composer le 418-268-5535.

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 6 septembre

Parution et livraison: 25 septembre



MOT DU MAIRE, Maryon Leclerc

Coup d'eau sans précédent

Comme vous l'avez tous constaté, le vendredi 9 août a été marqué par une pluie torrentielle sans précédent dans toute la province de Québec, et notre région n'a pas été épargnée. Plus de 125 mm d'eau sont tombés en quelques heures à Saint-Marc, contrairement aux 95 mm évoqués lors du conseil. Le ruisseau du Moulin a atteint sa capacité maximale sans toutefois déborder complètement. Notre équipe des travaux publics a travaillé d'arrache-pied pour assurer l'évacuation des eaux pluviales dans la Ville et ses environs.

Route des Sources

En juillet, nous vous avons informé que le contrat pour les travaux sur la Route des Sources avait été attribué à Transport Gilles Tessier (TGT) pour un montant de 1 642 942,29 \$ (taxes en sus). Ces travaux concernent 410 mètres d'empierrement pour protéger les infrastructures d'approvisionnement en eau potable. Le Conseil a décidé d'effectuer 50 % des travaux en 2024, soit environ 205 mètres, en utilisant les fonds de la subvention TECQ initialement prévue pour d'autres projets. La seconde phase des travaux est prévue pour 2025. Nous espérons obtenir le soutien du gouvernement pour achever la protection de notre système d'eau potable. Les travaux ont commencé la semaine dernière et devraient se terminer à la mi-septembre.

Sports et Culture Communautaire

Le centre sportif Chantal Petitclerc rouvrira ses portes le 19 août. Les activités reprendront progressivement selon la planification de chaque ligue et organisme.

Nouvelle Activité

Le coordonnateur des sports nous informe qu'une nouvelle activité de loisirs, le rugby, aura lieu le samedi 17 août sur le terrain de soccer. De plus, tous les vendredis soirs, du soccer amical pour adultes est organisé. Tous sont les bienvenus !

Camp de jour

Le camp de jour s'est terminé dans la joie le 9 août dernier. Félicitations au coordonnateur, aux monitrices et moniteurs ! Une autre belle réussite orchestrée par Étienne.

Exposition agricole

Je me suis rendu à l'exposition agricole ce week-end, et je n'ai jamais vu autant de participants. La nouvelle disposition des stands, les différents jeux pour les jeunes, le gymkhana et le retour de la « tire de tracteur » ont contribué au succès de l'événement. Réaliser la tire de tracteur après le déluge de la veille était un véritable exploit. Merci aux bénévoles pour leur travail acharné et félicitations pour la satisfaction du travail accompli. Bravo à toute l'organisation dirigée par Madame Maryline Lemay, directrice générale, Monsieur David Charbonneau, ainsi qu'à tout le comité organisateur, bénévoles et commanditaires.

Gymnase double

La construction du gymnase double progresse bien. Des informations supplémentaires seront publiées en août ou début septembre 2024.

Tournoi de pétanque

Comme chaque année, le tournoi de pétanque se déroulera les 23, 24 et 25 août sur les terrains de la ville.

Fête des récoltes

Rejoignez-nous pour une épluchette de blé d'Inde avec de la musique entraînante le 24 août au parc du Centenaire près du terrain de pétanque. Venez passer une journée de plaisir en famille et entre amis !

Atelier de survie en forêt

Le 31 août, un atelier intitulé « Les Essentiels de la Survie en Forêt » sera animé par Geneviève Lavoie au Chalet Loisirs, de 9 h 30 à 12 h. Découvrez les bases de la survie en forêt : orientation, feu par friction, eau et nourriture, et ce qu'il faut emporter dans votre sac à dos. Activité gratuite, inscription obligatoire, places limitées. Inscrivez-vous maintenant par courriel à :

infoculture@villestmarc.com.

Vélo route le 7 septembre

Le 7 septembre, participez à une activité pour découvrir la route de l'ouest, en direction de Saint-Casimir et retour vers Saint-Alban pour la fête albanoise. Tous sont les bienvenus. Alors comme vous pouvez le constater, ce n'est pas les activités qui manquent dans notre belle municipalité !



12 SEPTEMBRE 2024

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas **45 kg (100 livres)** et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à **3 m³**.

ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUILLET 2024

- La ville de Saint-Marc-des-Carières accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins de l'ouest de Portneuf pour le renouvellement de son emprunt par billets en date du 16 juillet 2024 au montant de 763 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 294-00-2008-E et 317-00-2014-E.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de créer la nouvelle zone résidentielle de haute densité Rc-14 ainsi qu'un cadre réglementaire pour les développements sous forme de projet intégré.
- Le Conseil adopte le projet #1 du règlement 312-53-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de créer la nouvelle zone résidentielle de haute densité Rc-14 ainsi qu'un cadre réglementaire pour les développements sous forme de projet intégré.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin de créer une aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à même à même le lot 3 234 087 du cadastre du Québec, lequel est approximativement situé à l'est de l'intersection du boulevard Bona-Dussault et de l'avenue Principale.
- Le Conseil adopte le projet du règlement 308-24-2024 modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin de créer une aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à même le lot 3 234 087 du cadastre du Québec, lequel est approximativement situé à l'est de l'intersection du boulevard Bona-Dussault et de l'avenue Principale.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 309-00-2012 afin d'établir la procédure et les documents à soumettre pour l'approbation d'un développement sous forme de projet intégré.
- Le Conseil adopte le projet du règlement 309-07-2024 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 309-00-2012 afin d'établir la procédure et les documents à soumettre pour l'approbation d'un développement sous forme de projet intégré.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 311-00-2012 afin d'ajouter des dispositions particulières pour les développements sous forme de projets intégrés et pour les opérations cadastrales requises lors d'une déclaration de copropriété.
- Le Conseil adopte le projet du règlement 311-04-2024 modifiant le règlement de lotissement numéro 311-00-2012 afin d'ajouter des dispositions particulières pour les développements sous forme de projets intégrés et pour les opérations cadastrales requises lors d'une déclaration de copropriété.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de revoir les usages autorisés dans la zone Mb-13 et le cadre normatif afférent.
- Le Conseil adopte le projet #1 du règlement 312-54-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de revoir les usages autorisés dans la zone Mb-13 et le cadre normatif afférent.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 333-00-2023 afin d'autoriser, sur demande et à certaines conditions, les projets particuliers dans la zone Mb-13.

INFORMATION MUNICIPALE

- Le Conseil adopte le projet du règlement 333-01-2024 modifiant le règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 333-00-2023 afin de permettre ce type de projet dans la zone Mb-13.
- Le Conseil autorise la dérogation mineure demandée soit autoriser une aire totale des enseignes à 27 mètres carrés alors que l'aire totale autorisée est de 20,00 mètres carrés sur le lot #6 613 922 portant le matricule F-1473-80-5500.
- Le Conseil autorise la dérogation mineure demandée soit reconnaître la marge de recul arrière du bâtiment principal existant à 4,74 mètres de la ligne de propriété alors que la marge de recul arrière minimale prescrite est de 5,00 mètres sur le lot #3 233 794 portant le matricule F-1472-44-7251.
- Le Conseil octroie le contrat à l'entreprise Transport Gilles Tessier selon l'option de réaliser des travaux d'enrochement des berges en 2024 soit fait sur un tronçon de 50% selon le plan et devis.
- Le Conseil autorise le versement de la contribution 2023 soit un total de 27 672.11 \$ représentant 10% du déficit des opérations de 2023 pour ses différents immeubles.
- Le Conseil autorise l'embauche des étudiants messieurs Jacob Marcotte et Olivier Garneau pendant la saison estivale 2024 et 2025.
- Le Conseil autorise la réalisation des travaux d'agrandissement du stationnement au centre communautaire et culturel et mandate le directeur des travaux publics à les réaliser.
- Le Conseil autorise le maire et le directeur général/greffier-trésorier à signer tout document en lien avec la vente du lot à l'endroit de M. Charles Tétrault ou Forage Tetson Ltée à raison de 0.634/pi² au parc industriel.
- Le conseil autorise le versement de la contribution 2024 à la Société agriculture de Portneuf soit un montant de 12 000 \$.

CONGÉ FÊTE DU TRAVAIL

Veuillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés **LUNDI 2 SEPTEMBRE**

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

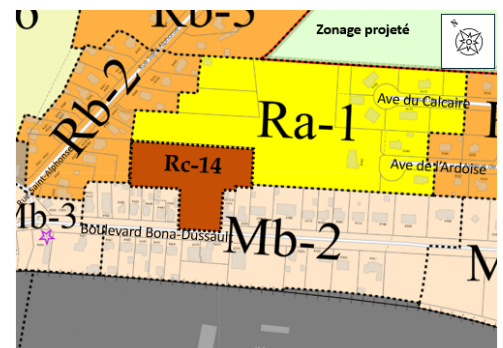
À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 13 août 2024, la Ville de Saint-Marc-des-Carrières a adopté, lors de la séance tenue par son Conseil le même jour, le second projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 312-53-2024 modifiant

le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de créer la nouvelle zone résidentielle de haute densité Rc-14 ainsi qu'un cadre réglementaire pour les développements sous forme de projet intégré ».

Ce projet de règlement a pour objet principal de créer la nouvelle zone Rc-14 (résidentielle de haute densité) à même une portion des zones d'origine Ra-1 (résidentielle de faible densité) et Mb-2 (résidentielle et commerciale intermédiaire) ainsi que d'autoriser dans la nouvelle zone Rc-14, les résidences de moyenne et de haute densité,

comportant un maximum de six (6) logements par bâtiment principal.

Zonage projeté



Ce projet de règlement vise également à introduire des normes pour permettre et encadrer les

SUITE DE L'AVIS PUBLIC

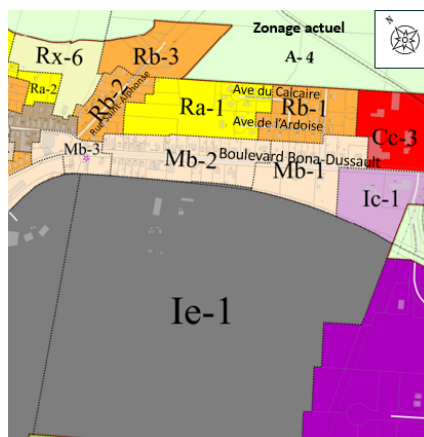
développements sous forme de projet intégré (nombre et implantation des bâtiments, dimensions et proportions des espaces tampons, des espaces d'agrément et sentiers piétonniers, exigences relatives à la voie d'accès véhiculaire commune et aux aires de stationnement, etc.)

Une copie du résumé du second projet de règlement peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au bureau de la municipalité situé au 965, boulevard Bona-Dussault aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h00 à 17h00, ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des zones concernées Mb-2 et Ra-1 et des zones qui leurs sont contiguës, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les zones d'où peut provenir une demande de participation à un référendum sont les suivantes : zones concernées : Mb-2 et Ra-1 zones contiguës : Mb-1, Mb-3, Rb-1, Rb-2, Rb-3, Ic-1 et A-4

Zones visées



L'illustration de ces zones peut aussi être consultée au bureau de la municipalité aux heures régulières de bureau et à l'endroit précisé précédemment.

Pour être valide, toute demande doit :

indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;

être reçue au bureau de la municipalité (965, boul. Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carières) au plus tard le 8^e jour qui suit la date de parution du présent avis;

être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées (morale ou physique) ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet de résolution et les modalités

d'exercer ce droit peuvent être obtenus au bureau de la municipalité situé au 965, boul. Bona-Dussault aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h00 à 17h00, ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

Toute disposition du second projet de règlement qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures régulières de bureau et à l'endroit précisé précédemment.

Donné à Saint-Marc-des-Carières, ce 14^{ième} jour d'août 2024.

TAXES FONCIÈRES 2024



Voici l'échéancier pour vos prochains paiements de taxes :

ÉCHÉANCIER :

4^e versement: 30 sept.

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 13 août 2024, la Ville de Saint-Marc-des-Carières a adopté, lors de la séance tenue par son Conseil le même jour, le second projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 312-54-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de revoir les usages autorisés dans la zone Mb-13 et le cadre normatif afférent ».

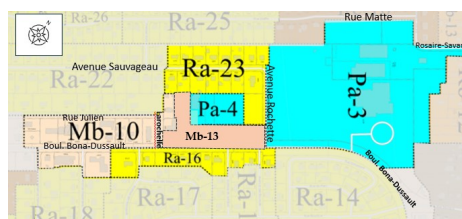
Ce projet de règlement a pour objet principal de restreindre les usages autorisés dans la zone Mb-13 (résidentielle et commerciale intermédiaire) et de revoir, pour cette zone, certaines normes relatives à l'implantation et aux caractéristiques des bâtiments principaux. Notamment la hauteur maximale applicable au bâtiment principal est réduite à deux (2) étages et 10 mètres, le nombre maximal de logements autorisés par bâtiment est diminué à deux (2) et la marge de recule latérale minimale est augmentée à 10 mètres, sauf pour les habitations de faible ou moyenne densité déjà construites pour lesquelles les marges de recule latérales demeurent inchangées. Seuls les usages suivants y seraient dorénavant autorisés : les habitations de faible ou moyenne densité, les restaurants, la récréation commerciale, l'administration publique, le loisir municipal et la culture.

Une copie du résumé du second projet de règlement peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au bureau de la municipalité situé au 965, boulevard Bona-Dussault aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h00 à 17 h00, ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées de la zone concernée Mb-13 et des zones qui lui sont contiguës, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les zones d'où peut provenir une demande de participation à un référendum sont les suivantes :
zone concernée : Mb-13
zones contiguës : Mb-10, Ra-16, Ra-23, Pa-3 et Pa-4

Zones visées



L'illustration de ces zones peut aussi être consultée au bureau de la municipalité aux heures régulières de bureau et à l'endroit précisés précédemment.

Pour être valide, toute demande doit :

indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant,

mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
être reçue au bureau de la municipalité (965, boul. Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carières) au plus tard le 8^e jour qui suit la date de parution du présent avis;
être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées (morale ou physique) ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet de résolution et les modalités d'exercer ce droit peuvent être obtenus au bureau de la municipalité situé au 965, boul. Bona-Dussault aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h00 à 17 h00, ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

Toute disposition du second projet de règlement qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures régulières de bureau et à l'endroit précisé précédemment.

Donné à Saint-Marc-des-Carières, ce 14^{ième} jour d'août 2024.



Clinique d'hygiène dentaire
HYGIÉNISTE
Annie Lafontaine

✓ 34 ans d'expérience
✓ Service professionnel

Soins abordables

- ✓ Nettoyage
- ✓ Détartrage
- ✓ Scellants

soins remboursés par les assurances privées et le RCSD (régime canadien soins dentaires).

RENDEZ-VOUS DISPONIBLE RAPIDEMENT APPELÉZ

1000 Boulevard Bona Dussault
Saint-Marc-des-Carières G0A4B0
(418) 284-2878



NOUVELLE CLINIQUE À SAINT-MARC

Soins d'Hygiène Dentaires Abordables et Rapides

Saint-Marc-des-Carières accueille une nouvelle clinique d'hygiène dentaire qui promet d'apporter un souffle de fraîcheur aux soins bucco-dentaires de la région. Fondée par l'hygiéniste expérimentée Annie Lafontaine, qui cumule 34 ans de pratique en hygiène dentaire, cette clinique se distingue par son approche professionnelle et attentionnée.

Des Soins Complets et Abordables

La clinique propose une gamme complète de services incluant le nettoyage, le détartrage, et l'application de scellant. Annie Lafontaine

s'engage à offrir des soins de qualité, adaptés aux besoins individuels de chaque patient, tout en garantissant des tarifs abordables.

Les soins sont remboursés par les assurances privées et le Régime collectif de soins dentaires (RCSD).

Un Service Rapide et Efficace

La clinique se distingue également par sa capacité à offrir des rendez-vous rapidement, répondant ainsi aux besoins des patients pressés. Avec un service personnalisé et attentif, chaque visite promet d'être une expérience agréable et sans stress.

Prendre Rendez-vous

Située au 1000 boulevard Bona-Dussault, la clinique est facilement accessible pour tous les habitants de Saint-Marc-des-Carières et des environs. Pour prendre rendez-vous ou obtenir plus d'informations, appelez le 418-284-2878.

Ne manquez pas l'occasion de bénéficier des soins d'une professionnelle expérimentée dans un cadre accueillant et chaleureux.

MESSE COUNTRY

Avec la participation de la troupe
Rythm'Ô chœur



Venez célébrer avec nous
Dimanche le 29 septembre 2024 à 11h00
Église Ste-Agnès de Donnacona

Enfilez vos bottes et portez votre chapeau !



SAVARD
AUDIOPROTHÉSISTES INC.

VOUS AVEZ TRAVAILLÉ DANS UN MILIEU BRUYANT ?

CONSTRUCTION • GARAGE • USINE • ETC.

Offrez-vous la santé auditive!

- Prothèses auditives
- Examen de l'audition
- Protecteurs auditifs
- Réparation et entretien

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
418 930-1985

1000, Boul. Bona Dussault,
St-Marc-des-Carières

savardaudio.com

LE CERCLE DE FERMIERES DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES

Date de réunion:

9 SEPTEMBRE 2024

À 13H30

Au Centre communautaire

En vedette : Conserve, récolte du jardin, fleurs

Une réalisation de l'été

Dégustation de blé d'inde

Doris Vaillancourt: 418-268-3236

Marie-France Dussault:

418-268-6586



CLUB FADOQ

vous invite à ses soirées

Souper-Bingo-Danse

26 SEPTEMBRE 2024

À 19h30

Au Centre communautaire

Billets en vente:

Louise Barrette 418-872-4521

Fernande Sauvageau 418-268-3154



LE CLUB DE PÉTANQUE DES CARRIÈRES

Invitation à toute la population
qui aime jouer à la pétanque !

Lieu: 321, rue St-Jean

Ligue locale :

Tous les lundis à 19h00

Ligue régionale:

Tous les vendredis et
dimanches à 12h30



Bibliothèque Municipale

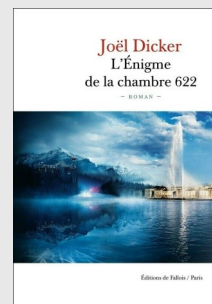
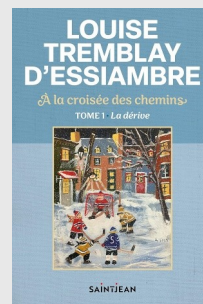
NOUVEL HORAIRE EN SEPTEMBRE

- MARDI de 18h00 à 19h30
- JEUDI de 12h30 à 14h00 (à partir d'octobre)
- JEUDI de 18h00 à 19h30
- SAMEDI de 10h00 à 11h30
- CHAQUE PREMIER DIMANCHE DU MOIS de 13h00 à 14h30 (à partir d'octobre)

À partir de septembre, il sera possible d'accéder à votre dossier en ligne grâce à notre NOUVEAU logiciel KOHA D'INLIBRO.

Vous pourrez :

- Voir nos [Nouveautés](#) et [Coups de cœur](#)
- Faire une [recherche dans le catalogue](#)
- [Renouvelez un prêt](#) bientôt échu ou en retard
- [Réserver](#) des documents



COÛT ANNUEL D'ADHÉSION BIBLIOTHÈQUE

Individuel et Familial

418-268-3561 poste 3862

RÉSIDENT	7 \$	10 \$
NON-RÉSIDENT	9 \$	14 \$

ETIENNE BOUILLON BÉGIN (SPORTS) 418-268-3862 poste 33
MATHIEU BERGERON (VIE COMMUNAUTAIRE) 418-284-3760

CULTURE ET LOISIRS



VILLE SAINT-MARC DES CARRIÈRES

INSCRIPTIONS AUX LOISIRS DU 3 AU 8 SEPTEMBRE 2024

Inscription en ligne seulement : www.villestmarc.com

SPINNING OU VÉLO INTÉRIEUR DE GROUPE

Discipline se pratiquant en groupe sur des vélos stationnaires au rythme d'une musique entraînante. Les participants pédalent selon le degré d'intensité souhaité par l'intervenant. L'essayer, c'est l'adopter !

Session automne : Du 16 sept. au 2 déc. 2024
Session hiver : Du 13 janvier au 31 mars 2025

Clientèle : 16 ans et +
Endroit : Gymnase École secondaire
1600 boul. Bona-Dussault
Horaire : Lundi 18h00 à 19h00
Julie Ricard
Lundi 19h00 à 20h00
Mélissa Duchesneau
Coût : 120 \$ / 12 semaines/
1 fois par semaine

YOGA

Cours de groupe adapté à l'horaire et aux besoins d'une clientèle variée. Les cours visent à augmenter la capacité de concentration des gens, à améliorer l'efficacité de la respiration, à entretenir la colonne vertébrale et à développer une santé profonde. Le travail se fait en douceur et dans le respect des capacités des participants.

Matériel requis à apporter : Tapis de sol et gros coussin

Horaire : Mardi de 9h30 à 10h30
Durée du cours : 12 semaines
Session automne : du 17 septembre au 10 décembre 2024 (sauf le 5 novembre)
Session hiver : du 14 janvier au 1er avril 2025
Coût : 120 \$/session
Lieu : Centre communautaire et culturel
Responsable : Anouk Thibault

VIACTIVE

Inscription par téléphone du 3 au 6 septembre 2024 uniquement

Téléphonez au (418) 268-3862 poste 34

Important : Veuillez ne pas laisser de message sur le répondeur. Vous devez nous parler directement pour compléter votre inscription. Les résidents de Saint-Marc auront la priorité sur ceux de l'extérieur.

Programme gratuit qui permet à des animateurs de faire bouger les personnes de 50 ans et plus de façon sécuritaire avec musique.



Horaire : Mercredi de 9h30 à 10h30
Mercredi de 10h30 à 11h30
Durée du cours : 24 semaines
Session : Du 18 septembre 2024 au 2 avril 2025 (pas les 25 sept. et 16 oct.)
Coût : Gratuit
Lieu : Centre communautaire et culturel

MISE EN FORME POUR TOUS (ARTHRITE ET L'ARTHROSE)

Combinaison d'exercices pour améliorer la souplesse et l'amplitude de mouvement des articulations pour ainsi en réduire la raideur et la douleur. Étirements et léger renforcement musculaire selon le niveau de chacun.

Horaire : Mercredi de 11h45 à 12h45
Session automne : du 18 septembre au 18 décembre (12 sem.)
(pas les 25 sept. et 16 oct.)
Session hiver : du 15 janvier au 2 avril -12 sem.
Coût : 140 \$/session
Lieu : Centre communautaire et culturel
Responsable : Sonia Pelletier/SunnyFitness/massothérapeute

PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS MRC DE PORTNEUF

Date : Lundi 9 Septembre 2024 de 19h à 20h
(une preuve de revenu est requise)
Lieu : Centre communautaire (petite salle)
1770 Bona-Dussault à St-Marc-des-Carières

Le programme Accès Loisirs de la MRC de Portneuf :
C'est quoi ? Des places gratuites pour des activités sportives, culturelles et de plein air.

HOCKEY MINEUR ST-MARC

SAISON 2024-2025



Pour toutes informations : Inscriptions, début des camps, horaire, veuillez consulter notre site au : www.hockeymineurst-marc.org ou sur Facebook à Hockey mineur St-Marc.

Pour inscription de nouveaux joueurs de 4-5-6 ans, veuillez communiquer avec nous par courriel: registrairehmstmarc@gmail.com

CARDIO MUSCULAIRE

Tonifiez vos muscles grâce au cours de cardio-musculation ! Ils seront mis à contribution à l'aide d'accessoires divers et du poids de votre corps. Cet entraînement complet permet de développer la force et l'endurance dans une ambiance agréable et non compétitive sur le rythme entraînant de la musique. Cette activité s'adresse à toute personne voulant gagner en force et en endurance musculaire, tout en améliorant sa capacité cardiovasculaire. Apportez votre step si vous en possédez un.

Horaire : Mercredi de 18h30 à 19h30
Session automne : du 18 septembre au 18 décembre (12 sem.)
(pas les 25 sept. et 16 oct.)
Session hiver : du 15 janvier au 2 avril (12 sem.)
Coût : 140 \$/session
Lieu : Centre communautaire
Responsable : Sonia Pelletier/SunnyFitness/massothérapeute



PRÊT À RESTER SEULS !

INSCRIPTIONS : <https://formationnsecourisme.com/>
(Onglet Formations)

Vise à doter les jeunes de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en respectant leur capacité à assurer leur propre sécurité.

Horaire : **Vendredi 20 septembre 2024**
de 9h00 à 15h00 (journée péd.)
Vous devrez apporter un repas froid pour le dîner
Coût : 58 \$(être âgé d'au moins 9 ans)
Nombre : 11 minimum et 20 maximum
Lieu : Chalet Loisirs au 1652, boul. Bona-Dussault



DANSE CRÉATIVE

Cours de danse ludique destiné aux enfants d'âge préscolaire. Viens apprendre tes premiers pas de danse tout en t'amusant!

Âge : 4 et 5 ans

Horaire : Toutes les semaines à 16h30 dès le 28 septembre (journée à confirmer)

Session : 12 cours

Endroit : Place publique de l'école secondaire St-Marc, porte 5

Coût : 190 \$ /12 cours

Les inscriptions se feront via Escouade indépenDanse, école de danse

Raphaëlle C-Germain, 418 954-9104

escouadeindependanse@gmail.com

HIP HOP - NIVEAU 1

Cours de danse énergique où les élèves apprendront une chorégraphie de style danse urbaine.

Âge : 1ère à 3e année

Horaire : Toutes les semaines à 17h30 dès le 28 septembre (journée à confirmer)

Session : 12 cours

Endroit : Place publique de l'école secondaire St-Marc, porte 5

Coût : 190 \$ /12 cours

Les inscriptions se feront via Escouade indépenDanse, école de danse

Raphaëlle C-Germain, 418 954-9104

HIP HOP – NIVEAU 2

Cours de danse énergique où les élèves apprendront une chorégraphie de style danse urbaine.

Âge : 4e année et plus.

Horaire : Toutes les semaines à 18h30 dès le 28 septembre (journée à confirmer)

Session : 12 cours

Endroit : Place publique de l'école secondaire St-Marc, porte 5

Coût : 190 \$ /12 cours

Les inscriptions se feront via Escouade indépenDanse, école de danse

Raphaëlle C-Germain, 418 954-9104

escouadeindependanse@gmail.com

COUNTRY +

Viens apprendre les danses en ligne les plus dansées via un cours de groupe dynamique de niveau débutant et intermédiaire.

Âge : Ado et adulte seulement, 16 ans et +.

Horaire : Toutes les semaines à 19h30 dès le 28 septembre (journée à confirmer)

Session : 12 cours

Endroit : Place publique de l'école secondaire St-Marc, porte 5

Coût : 190 \$ /12 cours

INSCRIPTIONS PISCINE DU 3 AU 8 SEPTEMBRE 2024

COURS DE NATATION POUR ENFANT

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 4 mois et plus

1re session : Inscription du 3 au 8 septembre 2024
Session du 14 septembre au 10 novembre 2024

2e session : Inscription du 11 au 17 novembre 2024
Du 23 novembre au 15 décembre 2024 et
du 4 janvier au 2 février 2025

3e session : Inscription du 3 au 9 février 2025
Du 15 février au 13 avril 2025

Coût des cours:



Niveau de cours	Durée	Coût
Anim'eau Hippocampe à Canard	25 minutes (9 cours)	70 \$
Anim'eau Grenouille à Pingouin	45 minutes (9 cours)	95 \$
Crainte de l'eau et Mini Nageur	45 minutes (9 cours)	95 \$
Récré'eau 1-2-3-4	45 minutes (9 cours)	95 \$
Récré'eau 5-6-7-8-9-10-11-12	55 minutes (9 cours)	115 \$
Cours Privé	25 minutes (9 cours)	225 \$
Semi-Privé (vous devez créer votre groupe de 2 personnes)	25 minutes (9 cours)	170 \$/ enfant

AQUAFORME

Le cours d'Aquaforme est conçu pour tous ceux qui souhaitent améliorer leur condition physique globale grâce à des exercices aquatiques. Que vous soyez débutant ou un sportif aguerri, ce programme vous offre un entraînement complet dans un environnement aquatique agréable, permettant de travailler sans stress sur les articulations.

Jour: Mercredi de 18h00 à 19h00

Durée : 12 semaines

1re session : Du 18 septembre au 4 décembre 2024

Coût : 100 \$



COURS DE NATATION POUR ENFANT PRIVÉ OU SEMI-PRIVÉ

Il y a peu de cours privés ou semi-privés offerts, la Ville privilégie les cours de groupe pour permettre à plus d'enfants d'apprendre à nager.

Pour être sur la liste d'inscription, vous devez nous rejoindre, lors de la période d'inscription du 3 au 8 septembre 2024 et nous parler de vive voix (nous ne prenons aucun message téléphonique).

Téléphone au 418-268-3862 poste 33 ou 34.

COURS PRIVÉS (25 minutes): 9 cours/225 \$
SEMI-PRIVÉS(2personnes) (25 minutes): 9 cours/170 \$ chaque (vous devez créer votre groupe)

ENTRAÎNEMENT DE NATATION (En remplacement de l'Unik)

Ces cours sont conçus pour les nageurs de tous les niveaux désirant améliorer leur endurance et leur technique de nage. Que vous soyez un nageur débutant cherchant à augmenter votre résistance ou un nageur expérimenté visant à perfectionner vos performances, ce programme vous fournira les outils nécessaires pour atteindre vos objectifs.

ADULTE

Jour : Lundi de 18h00 à 19h00

Durée : 12 semaines

1re session : Du 16 sept. au 2 décembre 2024

Coût : 100 \$

ENFANT/ADO

Jour : Samedi de 8h30 à 9h30

Durée: 12 semaines

1re session: Du 14 sept. au 30 novembre 2024

Coût : 100 \$

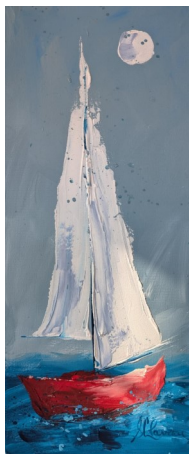
ATELIER DE PEINTURE

Avec l'artiste peintre Suzanne Claveau.

Jeudi 19 septembre 2024 : Bateau à la spatule à l'acrylique 20X8

Jeudi 10 octobre 2024 : Paysage sur rondelle de liège collée sur plaque de bois 8X8

Jeudi 21 novembre 2024 : Cloche avec pot en terre cuite de 5 pouces – 2 côtés



Heure : 13h00 à 16h00

Endroit: Centre communautaire St-Marc-des-Carières,
1770, boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carières

Coût: 52\$ par atelier (comprend: support (toile ou autres), peinture, l'utilisation des pinceaux et formation)

N'hésitez pas à inviter vos amis qui aiment faire de la peinture ou qui veulent apprendre à peindre et venez passer un bel après-midi avec nous ! Facebook : **Ateliers de peinture Suzanne Claveau**

ATELIER POUR LES CURIEUX SURVIVRE EN FORÊT



Date : **31 août 2024**

Lieu : Chalet Loisirs

Coût : Gratuit

ATELIER CUISINONS ENSEMBLE

Atelier ludique de cuisine collective (concours) suivi d'un souper



Date : 19 octobre

Heure : 15h00

Lieu : Centre communautaire et culturel

Coût : Gratuit, inscription obligatoire

Maximum : 12 personnes

Matières premières fournies, apportez vos contenants

KARATÉ

Les inscriptions se feront par courriel ou par téléphone 418-283-6779 **avant le 10 septembre 2024** pour la session d'automne. Un minimum de 20 inscriptions est requis pour que la session ait lieu.

Endroit : Gymnase de l'école primaire Sainte-Marie
Horaire : **Mardi et vendredi**
Enfants de 5 à 10 ans : 18h30 à 19h30
Adultes et enfants de 11 ans et plus : 19h30 à 20h30
Pour information & : julienpatrick@hotmail.com
Inscription : Patrick Julien : 418-283-6779

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE ST-MARC

Tu veux apprendre à patiner ? Ou, encore,
perfectionner ton coup de patin ?
Le CPA et ses monitrices vous attendent,
petits et grands, pour une saison de plaisir !!

PATINAGE PLUS (PPP) :

Horaire des cours (2 cours/semaine) :

Mardi de 17h05-17h55

Samedi de 11h-11h45

Coût : 120\$/enfant (résidents) 180\$/enfant (non-résidents)

**Vente de boîte de chocolat ou contribution volontaire de 50\$ obligatoire.

***Une seule boîte ou contribution par famille d'enfants inscrits au PPP.

Début des cours : 17 septembre 2024

COURS PRIVÉS (JUNIOR/INTERS/SENIOR) :

Groupe A : 245\$ (résidents) 305\$ (non-résidents)

Groupe B : 260\$ (résidents) 320\$ (non-résidents)

**Rabais 2e enfant de 15\$ applicable seulement pour les patineurs inscrits au cours privés.

***Informez-vous auprès de votre équipe d'entraîneurs pour connaître votre groupe.

Début des cours : début 17 septembre 2024

GROUPE ADULTE (15 ans et plus) :

Horaire des cours (2 cours/semaine)

Mardi de 21h-22h

Dimanche de 8h- 8h45

Coût : 120\$/patineur (résidents) 180\$/patineur (non-résidents)

Début des cours : début 17 septembre 2024

Inscriptions en ligne du 30 août au 13 septembre 2024 sur la plateforme SPORTFLEX

Visitez notre page Facebook, CPA St-Marc, pour tous les détails sur le début de la saison.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec la présidente, Melissa Leduc, par courriel: melimelo.67@hotmail.com.



Ne manquez pas dès septembre le retour
des spectacles à la salle Claudia Ebacher !

salle
CLAUDIA
ÉBACHER

